

AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Pouvoir adjudicateur

- 1.1) **Dénomination du pouvoir adjudicateur** : Ville de Schiltigheim
- 1.2) **Adresse** : 110, route de Bischwiller – 67300 Schiltigheim
- 1.3) **Téléphone** : 03.88.83.90.00
- 1.4) **Télécopie** : 03.88.83.84.98
- 1.5) **Site internet de la Ville** : www.ville-schiltigheim.fr
- 1.6) **Site internet du profil d'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 2 : Objet du marché

- 2.1) **Intitulé** : Remplacement de l'éclairage de sécurité de l'Hôtel de Ville de Schiltigheim
- 2.2) **Code CPV principal** : 45233292-2 – Installation de dispositifs de sécurité
- 2.3) **Type de marché** : Travaux / Services / Fournitures

Section 3 : Caractéristiques principales du marché

- 3.1) **Valeur totale estimée HT** : NC
- 3.2) **Lieu d'exécution des prestations** : Ville de Schiltigheim
- 3.3) **Variantes** : Oui / Non
- 3.4) **Forme juridique du groupement** : Au choix
- 3.5) **Langue utilisée dans le marché** : Français
- 3.6) **Conditions d'exécution particulières** : voir CCTP
- 3.7) **Délai global de réalisation des prestations** : Indiqué dans l'acte d'engagement
- 3.8) **Modalités de financement** : Fonds propres de la Collectivité
- 3.9) **Allotissement** : Le marché public n'est pas alloti. L'objet du marché ne permet pas

l'identification de prestations distinctes.

Section 4 : Caractéristiques de la consultation

- 4.1) **Durée de validité des offres** : 3 mois à compter de la date limite fixée pour la remise des plis
- 4.2) **Type de procédure** : procédure adaptée
- 4.3) **Numéro de consultation attribué au dossier** : n°2025-033
- 4.4) **Téléchargement du dossier de consultation** : Le dossier de consultation des entreprises est uniquement téléchargeable sur le site de dématérialisation de la Ville : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>. Aucun document papier de ce dossier ne sera adressé à un candidat.
- 4.5) **Date et heure limite de réception des offres** : 15/09/2025 – 12 : 00
- 4.6) **Adresse électronique de transmission des plis dématérialisés** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 5 : Critères d'attribution

- 5.7) **Candidature** : voir RC
- 5.8) **Offre** : voici les critères de sélection des offres

Critères et sous-critères	Pondération
Prix Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	50%
Valeur technique Ce critère est noté en fonction des sous-critères techniques et de leur pondération. <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	40%
Moyens humains et techniques pour assurer la prestation	15%
Qualité des produits	10%
Proposition d'un planning prévisionnel et d'une méthodologie d'exécution	15%
Performance en matière de protection de l'environnement	10%
Prévention et gestion des déchets	5%
Limitation, prévention et gestion des nuisances	5%

Section 6 : Renseignements complémentaires

6.1) **Demande relative à la consultation** : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>
 Cette demande doit intervenir au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres.
 Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 5 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.
 Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que le candidat renseigne exhaustivement son profil sur la plateforme et indique en particulier l'adresse e-mail à laquelle il souhaite être contacté.

6.2) **Procédures de recours et de médiation** : Selon les dispositions mentionnées dans le règlement de consultation

6.3) **Date d'envoi du présent avis** : 12/08/2025

Fait à Schiltigheim, le 12 août 2025

La Maire,

Danielle DAMBACH
 Présidente déléguée de l'Eurométropole
 A la transition écologique et à la planification urbaine

Par délégation

Florentin CLEREMBAUX
 Chargé de la commande publique et des affaires
 juridiques